







Pour une justice humaine, pour la défense du service public, de ses missions, des métiers et pour lui donner les moyens de fonctionner, la mobilisation des SPIP du 9 octobre est aussi la nôtre!

Le 9 octobre 2025, les personnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) se mobilisent à Paris pour défendre leurs missions, leurs métiers et leurs conditions de travail ainsi qu'une justice humaine et réhabilitatrice.

Cette journée d'action s'inscrit dans la continuité des mobilisations des 6 mai et 17 juin.

## -> Une mobilisation pour défendre les missions des SPIP et les métiers des agent.e.s en SPIP

Les SPIP accompagnent des centaines de milliers de personnes placées sous main de justice. Leurs missions principales s'articulent autour de l'accompagnement socio-éducatif des personnes prises en charge selon une évaluation globale, l'accès aux dispositifs de droit commun, l'aide à la prise des décisions à caractère pénal, la mise en œuvre de mesures de contrôle et le rendu compte du respect des obligations judiciaires. L'intervention des SPIP à travers l'ensemble de ces missions concourt à la prévention de la récidive d'actes infractionnels. Ces missions sont essentielles et doivent être sanctuarisées.

Loin de reconnaître ce rôle fondamental des SPIP, le garde des Sceaux et notre administration n'ont de cesse de les dénigrer : annulations d'actions socio-culturelles, externalisation et mise en concurrence des missions avec le secteur associatif, création d'un corps d'officiers de probation tourné vers le seul contrôle des usagères et usagers. Toutes ces pratiques sont contraires à une probation efficace.

Pire, les SPIP sont sommés de devenir les pions d'une politique tantôt sécuritaire, tantôt stigmatisante notamment à l'égard des personnes étrangères qui font l'objet depuis plusieurs mois d'un traitement illégal qui institutionnalise la xénophobie dans une administration d'État : rejet automatique des aménagements de peine, des demandes de permissions de sortir ou de participation aux activités. Les SPIP refusent de voir leurs missions dévoyées au service d'une politique migratoire indécente et au mépris du droit.

Dire que l'ultra contrôle, la punition, la sévérité sont des outils de justice, jeter l'opprobre sur certaines catégories d'usagères et usagers c'est au mieux méconnaître les réalités, au pire mentir.

## -> Une mobilisation pour défendre les conditions de travail des personnels des SPIP

Malgré l'importance de leurs missions, les SPIP sont confrontés depuis plusieurs années à une absence de créations de postes. Or, les besoins sont énormes : plus de 1200 postes manquent à l'appel.

Et pendant ce temps, les prisons débordent. 85 000 personnes enfermées, dans des établissements saturés, vétustes, inhumains. Le choix politique est clair : construire, enfermer, punir. Les services de milieu libre n'échappent pas à l'asphyxie et les mesures de milieu ouvert – sursis probatoire, contrôles judiciaires, peines alternatives – explosent (177 000 personnes suivies en milieu ouvert en janvier 2024).

La situation budgétaire actuelle aggrave la situation : les budgets d'insertion sont siphonnés, au profit de la détention et des constructions d'établissements pénitentiaires.

Les exigences à l'égard des agent.es augmentent malgré un contexte de pénurie de moyens . Les personnels se retrouvent face à des injonctions contradictoires, conduisant à une perte de sens de leurs actions.

Les autres services publics, indispensables à l'action des SPIP, sont tout aussi affamés par des années de politique d'injustice fiscale et sociale.

## -> Une mobilisation en faveur d'une justice humaine et réhabilitatrice

Malgré la surpopulation carcérale endémique, le ministre de la Justice conduit une politique axée sur l'enfermement et la répression, et surfe sur les idées populistes de laxisme de la justice, de la peur de l'étranger, au détriment de l'efficacité de la probation et de la visée réhabilitatrice de la peine.

Après la réinstauration des Quartiers Haute Sécurité, il poursuit sur sa lancée avec l'avant-projet de loi S.U.R.E (Sanction Utile, Rapide et Effective) : suppression du sursis, peines minimales, très courtes peines de prison, extension des possibilités de recours à la détention provisoire, plaider-coupable en matière criminelle, justice restaurative imposée...

Nul besoin d'être un génie des chiffres pour comprendre que toutes ces propositions vont venir faire exploser la population pénale, dégrader encore davantage la situation de personnes détenues dans des conditions contraires aux droits humains et celle de personnels déjà asphyxiés par des conditions de travail intenables.

Nos organisations syndicales CGT et FSU appellent tou.te.s les agent.e.s des SPIP à manifester à Paris le 9 octobre pour obtenir :

- un budget sanctuarisé pour les missions des SPIP;
- une réforme pénale hors logique carcérale ;
- le recentrage des SPIP autour des missions élémentaires d'insertion et de probation;
- des mesures d'urgence contre la surpopulation carcérale.
- un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires, l'intégration des contractuels comme fonctionnaires
- la valorisation et la revalorisation indiciaire et indemnitaire de tous les personnels en SPIP;
- un moratoire sur l'ouverture des Quartiers de Lutte contre la Criminalité Organisée en attendant un bilan indépendant de l'établissement de Vendin-le-Vieil ;
- l'abandon du projet de création d'un corps d'officier de probation ;

Rendez Vous devant la Cour d'Appel de Paris le 9 octobre 2025 à partir de 13h.

Départ du cortège à 13h30 en direction de la place Vendôme.